

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Asian High Yield Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Asian High Yield Bond Fund I Distribution Quarterly USD (ISIN : LU1398137403)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des plus-values au travers d'une exposition dynamique au marché obligataire asiatique en investissant au moins 70% de son actif net dans des titres émis dans l'univers de la dette asiatique sur un horizon de placement de moyen terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités que présentent les titres de créance négociables émis sur le marché obligataire asiatique, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice JP Morgan Asia Credit Non Investment Grade (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, sur la base de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- allocation géographique
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments

Le Gestionnaire cherchera à réaliser l'objectif du Compartiment en investissant au moins 70 % de son actif net dans des titres de créance négociables, émis par des gouvernements asiatiques, des entreprises, des sociétés publiques ou privées et des entités supranationales, libellés en monnaie forte (les monnaies fortes sont les principales devises négociées dans le monde) et de qualité inférieure à Investment Grade (à haut rendement), c'est-à-dire dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou Fitch ou inférieure à Baa3 selon Moody's ou, si non notés, présumés être d'une qualité similaire par le Gestionnaire.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance souverains (sans investir plus de 10 % dans des titres émis ou garantis par un pays en particulier) de qualité inférieure à Investment Grade. L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation et jusqu'à 50 % de son actif net peut être investi dans des obligations perpétuelles émises par des banques, des compagnies d'assurance et entreprises non financières.

Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.

Le Compartiment pourra investir moins de 30 % de son actif net dans des

titres de créance négociables de qualité Investment Grade, y compris des obligations en monnaie locale, des obligations libellées en CNY (au travers du quota RQF-II, le cas échéant, ou de manière indirecte en investissant dans d'autres Compartiments). Le Compartiment pourra également investir moins de 30 % du total de son actif net dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations convertibles et jusqu'à 5 % de son actif net dans des instruments de fonds propres.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du gestionnaire financier.

Le Compartiment ne peut investir plus de 10 % de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCo »).

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, y compris des Credit Default Swaps (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement est limitée à 50 % de l'actif net du Compartiment.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de distribution (Dis), le dividende est distribué.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

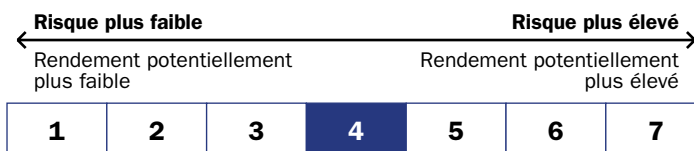
Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée au Jour de Valorisation suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial: 5 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 1 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur Liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment

FIXED INCOME

AXA World Funds - Asian High Yield Bonds

et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.71%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

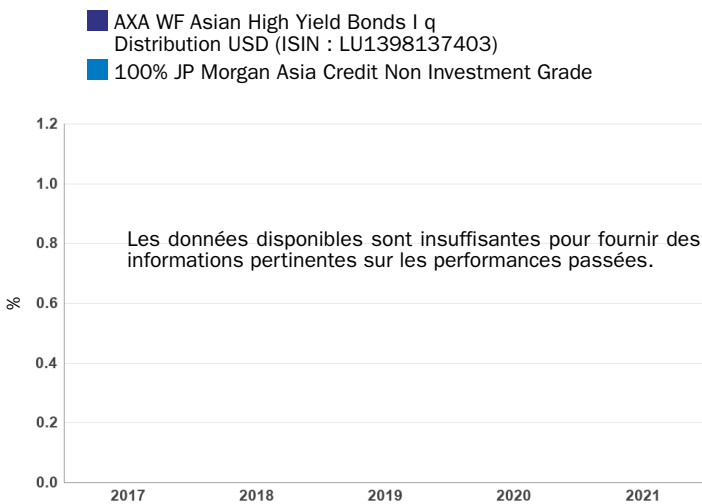
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé le 28/11/2016 et la classe d'actions en 2021. La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur <https://funds.axa-im.com/>. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création,

le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur <https://funds.axa-im.com/> ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.